

Les orientations budgétaires ont fait débat au conseil municipal

Les édiles de la majorité et de l'opposition ne sont pas d'accord sur les options à prendre.

Lors du débat d'orientation budgétaire, l'opposition est montée au créneau ...



. Gérard Depret, adjoint aux finances, a présenté son rapport introductif avec les résultats comptables de l'année 2009. Il en ressort un excédent global de clôture d'environ 290 000 E. Il permettra de financer une partie de l'investissement.

À partir des bases notifiées par le Trésor public, et en raison des programmes d'investissement sur 3 ans, dont l'essentiel est la construction d'une école maternelle, l'adjoint au maire a annoncé la nécessité d'un recours à l'augmentation des taux des contributions locales, précisant que ceux-ci sont actuellement bien inférieurs à la moyenne départementale, notamment en ce qui concerne la taxe d'habitation. Une évolution de 2 points des taux est à l'étude. L'objectif étant aussi d'alléger la dette en 2010.

L'augmentation des impôts telle qu'elle est présentée par la municipalité est jugée trop brutale par le groupe d'opposition, notamment par Vincent Goasdoue, qui est aussi rapporteur de la commission des finances.

Son collègue, Christophe Braem, appela une demande ancienne de l'opposition de lisser l'augmentation sur plusieurs années, plutôt que de d'avoir à le faire brutalement.

L'opposition a aussi critiqué sur la forme, jugeant qu'il s'agissait plus d'un débat d'orientation comptable que d'un débat d'orientation budgétaire.

Quant à Éric Pecqueur, conseiller municipal LO, il a approuvé les projets municipaux, mais sans augmentation des taux des impôts locaux, demandant à la majorité municipale de s'engager dans une résistance à l'état et dans la lutte anti capitaliste.

Le maire, Dominique Bailly, évoqua la situation financière de la commune dont les recettes et les dépenses sont inférieures à la moyenne de celles de même taille. La volonté municipale est donc de maintenir les services à la population à des tarifs raisonnables et d'aider les associations. Lui préfère donc augmenter la pression fiscale de façon contrôlée. « Ce choix est indispensable et c'est le seul levier en notre possession.

» Le conseil municipal se retrouvera fin mars pour la suite de ce débat et le vote du budget primitif de l'année.